



HAL
open science

Le chômage a-t-il encore un sens? Enseignements d'une comparaison dans trois métropoles

Didier Demazière

► **To cite this version:**

Didier Demazière. Le chômage a-t-il encore un sens? Enseignements d'une comparaison dans trois métropoles. *Sociologie du Travail*, 2013, 55 (2), pp.191-213. 10.4000/sdt.11838 . hal-02140409

HAL Id: hal-02140409

<https://sciencespo.hal.science/hal-02140409>

Submitted on 27 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le chômage a-t-il encore un sens ? Enseignements d'une comparaison dans trois métropoles

Is unemployment still meaningful? What comparing three conurbations teaches us

Didier Demazière

Centre de sociologie des organisations, Sciences Po/CNRS, 19, rue Amélie, 75007 Paris, France

Résumé

Le chômage fait l'objet de comparaisons internationales nombreuses, qui s'appuient généralement sur des indicateurs codifiés permettant une mesure standardisée du phénomène (chômage au sens du BIT). Ce texte propose une tout autre approche, dans laquelle la comparabilité n'est pas posée en amont, par l'harmonisation de l'instrument de mesure, mais constitue l'objet de la recherche : le chômage est-il une catégorie d'identification pertinente et solide pour des individus privés de travail et vivant dans des sociétés contrastées ? L'article explicite les étapes d'une démarche comparative fondée sur des entretiens biographiques avec des chômeurs dans trois métropoles (Paris, São Paulo, Tokyo) et destinée à résoudre cette énigme. Cette comparaison compréhensive montre à la fois la robustesse et la fragilité de la catégorie du chômage, et constitue ainsi un complément aux comparaisons standardisées. Dans la lignée de la sociologie configurationnelle, elle conduit à considérer le chômage comme une trame croisant des normativités, variables selon les lieux et les époques, et des subjectivités, variables selon les positions sociales et les parcours biographiques.

Mots clés : Chômage ; Comparaison internationale ; Entretiens biographiques ; Expérience

Abstract

Unemployment (in the sense of the ILO) has been subjected to many international comparisons that usually apply codified indicators to measure it, according to given standards. Our approach is entirely different. The comparison is not pre-established by simply adjusting the instrument of measure, it becomes itself the object under examination: is unemployment a meaningful and stalwart category that allows jobless persons in very different societies to possess an identity? In order to solve this enigma, the article outlines the different phases of a comparative approach based on biographical interviews with unemployed persons in three conurbations (Paris, São Paulo, Tokyo).

A comprehensive comparison reveals both the strength and the fragility of the jobless category, thus becoming a useful adjunct to standardized comparisons. In line with Figurational Sociology, we see unemployment as a crossroads, where normativities, variables of time and space, and subjectivities that differ according to social status and personal itineraries, intersect.

Keywords: Unemployment; International Comparison; Biographical interviews; Experience

Adresse e-mail : d.demaziere@cso.cnrs.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2013.03.017>

La comparaison internationale en matière de chômage a acquis un caractère d'évidence, notamment parce qu'elle peut s'appuyer sur des indicateurs harmonisés. La codification du chômage élaborée sous l'égide du Bureau international du travail (BIT) est ainsi largement admise et utilisée par les grands organismes, nationaux et internationaux, producteurs ou utilisateurs de statistiques économiques. Cette convention de mesure (connue sous l'appellation « chômage au sens du BIT ») instaure et stabilise une définition à large validité, articulant trois critères : l'absence d'emploi, la disponibilité immédiate pour travailler, la recherche effective ou active d'emploi. Chaque pays traduisant les recommandations du BIT en protocole spécifique d'enquête, l'harmonisation porte non sur les méthodes mais sur les résultats, les « outputs » (Desrosières, 2003). Les problèmes inhérents à toute comparaison internationale sont néanmoins gérés, sinon résolus, en amont de l'enquête, par la production d'indicateurs standardisés et supposés équivalents d'un pays à l'autre.

Dans les dernières décennies, les critiques se sont multipliées à l'encontre de l'indicateur de chômage forgé par le BIT pour la comparaison internationale, et des statistiques du chômage de manière plus large¹. Toute définition du chômage s'avère en effet extrêmement sensible aux critères retenus, et les limites entre le chômage, l'emploi et l'inactivité ne sont pas faciles à tracer², en particulier au regard du développement du travail occasionnel, du sous-emploi, du découragement ou de l'inactivité forcée (Maruani, 2002 ; Demazière, 2006). Les régulations et les institutions des marchés du travail propres à chaque pays (régimes d'indemnisation, politiques à l'égard des chômeurs, dispositifs de conciliation des vies professionnelle et familiale, etc.)³ influent directement sur le volume de chômage et sur ses contours, qui connaissent de fortes fluctuations internationales. Dans la mesure harmonisée du chômage, fondement de la comparaison internationale, et au-delà des palmarès hiérarchisant les performances nationales, cette hétérogénéité reste inobservée⁴ et conduit à interroger le sens même de la visée comparatiste.

¹ Les critiques portant sur les chiffres du chômage et sur les ambiguïtés des instruments de mesure sont récurrentes depuis plusieurs décennies. On peut se reporter, en particulier pour le cas français à : Eloy et Vanderpotte, 1973 ; Castel et al., 1997 ; Goux, 2003. Sur la mesure du chômage au sens du BIT, voir Chardon et Goux, 2003.

² Par exemple, comment classer un étudiant qui travaille quelques heures par semaine ou qui travaille à mi-temps ; un individu qui veut travailler mais ne recherche pas d'emploi, ou qui est momentanément en stage de formation ; une mère de famille qui n'est pas immédiatement disponible, etc. ? Cette question des chevauchements entre les grands statuts sociaux (emploi, chômage, inactivité) a été pointée dès les années 1980 : Freyssinet, 1984 ; Cézard, 1986.

³ Les illustrations peuvent être multipliées à l'envi, et quelques exemples suffisent à montrer les fondations institutionnelles du chômage : aux Pays-Bas, l'assouplissement des règles d'accès à une indemnité d'invalidité a provoqué une requalification de nombre de chômeurs en invalides (Jean, 2000) ; au Royaume-Uni, le système de protection sociale et d'indemnisation du chômage prive de nombreuses femmes travaillant à temps partiel de toute indemnisation et efface une partie du chômage féminin (Hegewisch, 1998) ; en France, les chômeurs les plus âgés ont été jusque récemment dispensés de recherche d'emploi en échange d'une garantie de ressources et deviennent ainsi des retraités par anticipation (Demazière, 2002).

⁴ La dimension institutionnelle du chômage est néanmoins placée au centre de certaines analyses comparatives, qui prennent en compte des différences nationales dans les systèmes d'emploi, les protections sociales, les normes familiales

C'est ce que nous proposons de faire ici, non en développant une critique de la comparaison codifiée mais en renversant la perspective. Au lieu de considérer la comparabilité comme acquise grâce au recours à des instruments de mesure harmonisée, il s'agit de la constituer comme objet central de la recherche : le chômage peut-il être considéré comme une catégorie pertinente et équivalente dans des sociétés contrastées, où le salariat domine et devient une norme d'emploi⁵ ? Cette pertinence subit-elle des modulations selon le cadre national ? Quel est l'éventail de ces variations ? Le chômage est-il investi d'interprétations homogènes d'un pays à l'autre, ou est-il l'objet d'appropriations différenciées, ou encore est-il assorti de significations inconciliables ? Si le terme de « chômage » est largement répandu, est-il pour autant une catégorie d'identification solide, aisément transposable d'un territoire à l'autre, ou bien ses significations se diffractent-elles et s'émiettent-elles avec sa mobilité ?

Formuler ces questions, c'est considérer les conventions de définition du chômage non comme des invariants permettant de mesurer un phénomène donné pour objectif et équivalent d'un pays à l'autre, mais comme des procédés interprétatifs permettant d'attribuer des significations actualisées dans les cours d'expérience et potentiellement variables d'un pays à l'autre. Pour y répondre, il a fallu concevoir une démarche de recherche qui constitue la comparabilité du chômage comme objet central de l'investigation. En centrant la comparaison sur des individus officiellement classés comme chômeurs et donc conventionnellement comparables ou équivalents, l'objectif est alors d'explorer leurs façons d'affronter la privation de travail et les significations qu'ils lui attribuent, de comprendre leurs propres manières de raconter et d'interpréter leurs expériences, et finalement d'examiner dans quelle mesure ces « définitions de situation » (Thomas, 1923) sont comparables, communes, différenciées ou incommensurables d'un pays à l'autre. L'objectif principal est de contribuer aux débats sur les manières de caractériser les phénomènes comparés, en faisant de la catégorisation un objet central de la comparaison, plutôt qu'une condition préalable à celle-ci. Le chômage n'est donc pas réduit à un indicateur harmonisé en amont, mais appréhendé comme une activité interprétative, dont les significations et les contours, par hypothèse instables et mouvants, sont au cœur du questionnement comparatif. La démarche comparative compréhensive présentée ici interroge la pertinence de la catégorie de chômage : a-t-elle encore un sens, sa signification est-elle unique ou émiétée, inscrite dans des cadres nationaux ou leur est-elle transversale, selon quels principes est-elle modulée, etc. ? Réciproquement, ces questions nourrissent la réflexion sur la comparaison internationale, en particulier sur les jeux de différences et de ressemblances entre les espaces comparés, entre les catégorisations sociales observables dans ces espaces : comment penser les similitudes et les spécificités des sociétés, et celles-ci relèvent-elles du cadre national ou doivent-elles être pensées en référence à d'autres dimensions de l'analyse ?

Nous nous appuyons sur une enquête menée en 2004 dans trois pays inscrits dans des trajectoires socio-historiques contrastées, et marqués de manière différenciée par le chômage : un pays européen où celui-ci s'est durablement installé à un étiage élevé (la France) ; un pays asiatique où la forte croissance économique l'a contenu jusqu'à récemment à un niveau faible (le Japon) ; un pays émergent où les fortes fluctuations conjoncturelles le font varier de manière cyclique et

afin de rendre compte de variations dans la structure genrée du chômage (Benoit-Guilbot, 1987, 1989), dans le poids du chômage de longue durée (Benoit-Guilbot et Gallie, 1992), dans les manières de vivre l'épreuve du chômage (Paugam et Gallie, 2004).

⁵ Les travaux historiques consacrés à l'émergence de la catégorie de chômage comme manière de percevoir, d'interpréter puis de codifier certaines formes de privation de travail montrent bien que ces processus s'enracinent dans les sociétés qui s'industrialisent et où gagne la forme salariale (Salais et al., 1986 ; Topalov, 1994 ; Mansfield et al., 1994 ; Zimmermann, 2001).

avec une amplitude importante (le Brésil). Dans chacun de ces pays, une aire métropolitaine a été sélectionnée afin de limiter l'enquête à des territoires où le chômage est une catégorie pertinente et en usage, ce qui suppose que, conformément aux enseignements de l'histoire du chômage, la codification de l'emploi y soit assez répandue. Concentrée ainsi sur les régions de Paris, Tokyo et São Paulo, l'enquête a permis de réaliser des entretiens biographiques approfondis auprès de chômeurs⁶.

Dans un premier temps, nous argumentons la production d'une comparaison fondée sur des entretiens biographiques, et explicitons les choix opérés — les terrains retenus, les populations interrogées, la réalisation des enquêtes — en vue de maîtriser une démarche qui n'est pas pilotée par les contraintes d'un protocole standardisé. Dans les trois parties suivantes, nous explorons la variété des significations du chômage en mesurant les proximités et différenciations observées, et mettons successivement en évidence : l'identification d'un univers de référence commun ou international, le repérage de modèles normatifs propres aux espaces nationaux, la description d'homologies sociales transnationales. Les expériences du chômage sont donc inscrites dans des normativités multiples : un cadre commun qui préserve la consistance de la notion de chômage tout en élargissant son spectre de significations ; des institutions spécifiques à chaque territoire qui peuvent être considérées comme des modèles nationaux ; des différenciations sociales récurrentes d'un espace à l'autre qui reflètent une division sociale du chômage. La démarche compréhensive fait émerger une intelligibilité comparative en combinant des proximités et distances en un jeu particulièrement complexe, qui peut être interprété dans les termes de la sociologie configurationnelle.

1. Une comparaison compréhensive

La comparaison est fondée ici sur la collecte et l'analyse d'entretiens biographiques avec des chômeurs. L'objectif est de comprendre leurs expériences du chômage, plus précisément leurs expériences racontées, c'est-à-dire interprétées, investies de significations, mises en cohérence. L'opération analytique de base consiste à comparer les entretiens, dans le but de repérer similitudes et proximités, différences et oppositions des points de vue exprimés. Dans une telle approche compréhensive, la taille des corpus est nécessairement limitée, et introduit de sévères contraintes pour la comparaison : comment, dans le choix des espaces investigués et dans la délimitation des échantillons enquêtés, préserver un éventail assez ouvert d'hypothèses variationnistes ? Ces questions, qui ont fait l'objet de réflexions partielles (Lallement et Spurk, 2003 ; Barbier et Letablier, 2005), incitent à une conduite réflexive de la comparaison, dont nous restituons ici quelques balises.

1.1. Des territoires où les empreintes du chômage sont contrastées

Puisque l'objectif de l'enquête est d'explorer la variété des significations du chômage et, ce faisant, de tester la consistance de cette catégorie, les territoires choisis devaient être à la fois

⁶ La recherche a été conduite par quatre chercheurs (Nadya Araujo Guimarães, Helena Hirata, Kurumi Sugita, et Didier Demazière) ayant des savoirs et expériences complémentaires : expérience de recherche et familiarité avec les territoires retenus, compétences académiques dans la comparaison entre ces sociétés et/ou dans l'étude sociologique du chômage, maîtrise de deux ou trois langues impliquées dans la recherche. De plus, des chercheurs locaux travaillant sur des thématiques ou questions proches ont été associés sur chaque terrain, notamment dans la phase de réalisation de l'enquête. Voir : Kase et Sugita, 2006 ; Demazière et al., 2013.

fortement différenciés et comparables (le chômage doit y avoir un caractère d'évidence pour la population). L'échelle sub-nationale offre d'intéressantes perspectives pour l'analyse compréhensive, car elle permet de rapprocher plus étroitement expériences biographiques et cadres sociaux — institutions, réseaux, partenaires — de ces expériences. À contrario, le cadre national est apparu problématique sur ce point, même si nombre de politiques publiques, normes juridiques ou codifications statutaires contribuant à la régulation du chômage s'inscrivent à cette échelle. Aussi, nous avons opté pour des aires métropolitaines de taille régionale, assez étendues au plan géographique, mais aussi assez consistantes car marquées par des ensembles de conventions qui structurent et soutiennent les activités économiques et sociales (Storper, 1997). Si cette échelle se caractérise par des dynamiques économiques spécifiques (Scott, 1998 ; Puga et Venables, 1999 ; Hall, 2001), ses espaces peuvent aussi être considérés comme des communautés de significations (des normes pratiques, des routines cognitives, des expériences sédimentées, des croyances partagées) qui participent au cadrage des expériences individuelles. La recherche a été conduite dans les régions métropolitaines de Paris, São Paulo et Tokyo. Ces trois territoires présentent d'importants contrastes, puisqu'ils se situent dans des espaces géographiques, des dynamiques historiques, des cadres politiques fortement différenciés, et qu'ils ont été affectés de manière spécifique par le chômage⁷. Les significations dont le chômage est investi peuvent néanmoins être comparées, parce que l'institutionnalisation du système d'emploi et des statuts sociaux (chaque fois spécifique) donne une consistance minimale à la condition de chômage.

Les dynamiques des systèmes d'emploi de ces trois espaces présentent quelques similitudes, autour d'une tension entre une norme d'emploi valorisée et sa déstabilisation. Certes le contrat à durée indéterminée, l'emploi *registrado na carteira de trabalho*, le *shūshinkoyō*, ne sont pas équivalents, mais ils dessinent une stabilisation professionnelle bien identifiée. Ils condensent des processus historiques marquant les territoires et, au-delà, les systèmes de représentations. Ils font donc norme, même si la normativité qui y est attachée est différente dans chaque cas (cf. Tableau 1) : diffusion très large et quasi-généralisation (Paris), forte identification dépassant de beaucoup sa diffusion effective (São Paulo), socle d'un pacte social indissociable d'une diffusion limitée et segmentée (Tokyo). Parallèlement, la norme d'emploi de référence tend à s'effriter selon des processus spécifiques. Ainsi, les différentes positions productives n'épousent pas les mêmes contours selon les territoires nationaux et ne se situent pas à une distance identique de la référence : elles restent fortement ancrées dans le travail salarié et inscrites dans le régime standard de protection sociale (Paris) ; elles incluent des modes d'emploi informels ou encore des formes multiples de travail non salarié et renvoient à des conditions très peu protectrices (São Paulo) ; elles se traduisent dans une spécialisation des contrats de travail, en fonction de critères d'âge ou de sexe qui légitiment une protection sociale moindre (Tokyo). Chaque système d'emploi fonctionne donc autour de tensions entre un centre (statut de référence) et une périphérie, plus ou moins fournie, distante, différenciée et distribuée dans la population.

Dans ces territoires, les évolutions et volumes de chômage sont très différents. Au-delà de ces mesures, le chômage y revêt des significations hétérogènes qui apparaissent comme des marquages historiques et sociaux : il est associé à des risques d'exclusion et de précarisation dès lors qu'il devient une composante permanente de la société et que les craintes d'y être confronté et enfermé se diffusent (Paris) ; il est, pour une part, banalisé, voire dilué, lorsqu'il se présente comme une

⁷ Dans la période où la recherche a été conçue, la France conservait un taux de chômage (au sens du BIT) élevé malgré une baisse récente (10,9% en 1998 et 9% en 2002), le Japon gardait le niveau le plus faible en dépit d'une tendance à l'augmentation (4,5% en 1998 et 5,4% en 2002), et le Brésil connaissait l'évolution la plus défavorable (7,6% en 1998 et 9,5% en 2002).

Tableau 1

Quelques traits saillants de la condition de chômeur dans les trois contextes métropolitains.

	Paris	São Paulo	Tokyo
Propriétés de la norme d'emploi de référence	Contrat à durée indéterminée Généralisation	Registrado na carteira de trabalho Symbolisation	Shūshinkoyō (emploi à vie) Segmentation
Variétés des formes d'emploi	Contrats salariaux très variés, dits atypiques Protection sociale	Travail informel, indépendant, externalisé Absence de protection	Contrats temporaires et spécialisés ou ciblés Moindre protection
Marquage historique du chômage	Ancien et résistant Risque d'exclusion ou de précarisation	Résurgent et indistinct Composante des mobilités	Récent et brutal Rupture du système de sécurité professionnelle
Encadrement par les politiques publiques	Fort et hétérogène Institutions publiques Accompagnement	Faible et inégal Institutions lointaines Initiatives dispersées	Limité et ponctuel Institutions dévalorisées Auto-assistance
Le chômage (en tension)	Une condition institutionnalisée, mais fragilisée	Une condition visible, mais labile	Une condition émergente, mais discriminée

composante parmi d'autres de phénomènes de mobilité et de circulation sur le marché du travail (São Paulo) ; il est considéré comme une remise en cause d'un système fortement valorisé qui constitue le socle de la sécurité professionnelle et économique des ménages (Tokyo). Il n'est pas surprenant, dès lors, de constater que l'institutionnalisation du chômage, au sens de sa traduction dans des institutions spécialisées orientées vers le traitement des chômeurs, est aussi variable : fort développement d'institutions publiques dispensant des conseils et de l'accompagnement, et protection consistante à travers des mécanismes d'indemnisation qui sont néanmoins hétérogènes et sélectifs (Paris) ; faible équipement institutionnel du marché du travail en dépit de la multiplication d'initiatives dispersées et lointaines, et protection indemnitaire d'autant plus fragile que la formalisation des relations d'emploi demeure limitée (São Paulo) ; action institutionnelle orientée vers le contrôle des chômeurs et vers l'incitation au retour à l'emploi, et qui favorise l'autonomie des chômeurs et l'auto-assistance d'autant que l'indemnisation est limitée et ponctuelle (Tokyo). Pour autant, si la condition de chômeur est délimitée par des cadrages normatifs spécifiques, nulle part elle ne paraît unifiée : dans chacun des contextes, le périmètre du chômage et ses contours paraissent brouillés et ouvrent sur une variété de significations — et de catégorisations du chômage par les chômeurs eux-mêmes.

1.2. Dire le chômage dans trois contextes

L'objectif étant d'interroger l'éclatement de la catégorie de chômage et de comparer la multiplicité des significations investies dans la condition de chômeur, la population enquêtée a été ciblée de manière à éviter tout risque de tautologie : une définition restrictive des chômeurs a été retenue, correspondant aux chômeurs officiellement reconnus comme tels, enregistrés, contrôlés, conformes à la définition juridique ou administrative⁸. La population d'enquête a été ciblée plus

⁸ Compte tenu des formes différenciées d'institutionnalisation et de codification du chômage dans chacun des terrains, il n'était pas envisageable d'adopter le même protocole pour identifier et contacter les populations d'enquête respectives : la

Tableau 2

Répartition en groupes-cibles des effectifs enquêtés dans chaque contexte métropolitain.

	Jeunes	Mères	Ouvriers	Cadres	Total
Paris	17	19	20	17	73
São Paulo	12	14	19	12	57
Tokyo	19	15	15	20	69
Total	48	48	54	49	199

précisément encore, afin de contrôler une dispersion qui dans le cas de petits échantillons fait obstacle au repérage de variations internes. Dans cette optique, de grandes variables qui influent sur l'exposition au chômage et plus largement sur sa distribution dans les statuts sociaux (âge, sexe, catégorie professionnelle notamment) ont été prises en compte, non en les considérant isolément les unes des autres (par exemple en veillant à une représentation minimale des femmes et des hommes, des catégories d'âge, des professions dans nos échantillons) mais en privilégiant des combinaisons correspondant à des positions différenciées dans les systèmes d'emploi. Quatre populations ciblées ont été délimitées, définies par les profils suivants : des jeunes faiblement dotés scolairement et engagés dans des tentatives d'insertion professionnelle (les « jeunes »), des mères de famille dont le parcours professionnel a été interrompu par une période d'inactivité (les « mères »), des ouvriers et travailleurs d'exécution ayant des responsabilités familiales et confrontés à un accident de carrière (les « ouvriers »), des membres des classes moyennes dont le parcours promotionnel est déstabilisé par la perte d'emploi (les « cadres »). Au total, 199 entretiens ont été réunis, qui se ventilent en proportion équivalente dans les quatre groupes-cibles (Tableau 2).

Un même protocole, orienté vers l'incitation à raconter la situation vécue (« au niveau du travail », *trabalho* en portugais, *shigoto* en japonais), les manières d'y faire face, les activités réalisées, les aspirations et anticipations, les interprétations des événements et épisodes de la vie, a été mis en œuvre sur les trois terrains. Sans grille de questions préalables, les relances visaient à soutenir le récit réflexif ou à revenir sur un épisode, un événement. L'analyse vise ensuite à comprendre ce que représente pour les interviewés le chômage (l'emploi, le travail, l'inactivité, l'activité), comment ils donnent du sens à leur situation, la considèrent, l'évaluent, la qualifient. Ce travail d'analyse, et de reconstruction du sens des discours (Demazière et Dubar, 2004), est rendu plus compliqué ici par la pluralité des langues. Pour affronter cette difficulté, nous avons misé sur le travail collectif. Plus précisément, nous nous sommes conformés à une exigence de compréhension croisée impliquant la production de consensus (obtenu par un jeu d'argumentations/contre-argumentations) dans les différentes phases de l'analyse. Nous avons, pour cela, travaillé prioritairement en français, mais en circulant entre les trois langues du corpus, plus l'anglais. Si l'activité de traduction, définie comme les passages entre les trois langues de

reconnaissance officielle du chômage suit des voies différentes. Donc, là où l'enregistrement de la privation d'emploi est une pratique significative, nous avons privilégié une définition administrative du chômage (demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi à Paris, et au Public Employment Security Office à Tokyo). Et là où le service public de l'emploi en direction des chômeurs a une implantation plus fragile ou inégale, nous avons préféré la définition du BIT (répondants à l'enquête Pesquisa de Emprego e Desemprego [PED] classés comme chômeurs, à São Paulo). Dans chacun des trois cas, l'objectif était d'atteindre, compte tenu des contraintes rencontrées, ce que nous pouvons appeler le noyau des chômeurs, c'est-à-dire le sous-ensemble des chômeurs qui, dans chaque contexte, est considéré comme le cœur de la catégorie.

travail utilisées, est une constante de notre analyse⁹, elle n'en change pas fondamentalement les ressorts dans la mesure où elle n'est qu'une composante d'une chaîne plus large assurant la transformation des matériaux, exprimés par les personnes enquêtées en langage ordinaire, en catégories analytiques propres aux sciences sociales (Glaser et Strauss, 1967 ; Glaser, 1978).

2. Un univers de référence international

Les manières de raconter l'expérience du chômage se distinguent-elles en fonction des sociétés d'appartenance des interviewés ? Les différences de contexte institutionnel et normatif les rendent-elles incommensurables ? L'analyse comparative des trois corpus a permis d'identifier un ensemble de significations similaires et récurrentes dans les trois terrains, et de tracer progressivement un univers de significations que l'on peut appeler international en raison de ce caractère commun. Mais celle-ci ne peut déboucher sur une signification normative unifiée, telle celle qui est codifiée par les indicateurs internationaux autour de la recherche d'emploi et de la disponibilité. En ce sens, elle n'est pas une simple empreinte de la codification internationale. Elle est faite de jeux avec cette même norme ; elle est un univers de référence ou une carte de significations communes.

2.1. Identifier des significations communes

Le repérage de significations transversales aux trois métropoles s'appuie sur plusieurs opérations méthodologiques : sélectionner pour chaque entretien une série d'extraits retenus pour leur valeur d'expressivité ; établir progressivement un mémo qui condense le point de vue de l'interviewé ; comparer ces mémos et rechercher des proximités et similarités de significations ; apprécier le poids d'une interprétation repérée comme commune dans l'ensemble des trois corpus afin d'en estimer le caractère significatif, etc. Ces opérations ont permis de dégager et de clarifier ce que l'on peut appeler des significations typiques, et consolidées du fait de leur récurrence.

La notion de découragement a, par exemple, été dégagée assez rapidement de cet ensemble de mémos, non pour pointer une baisse d'intensité des comportements de recherche d'emploi telle que les enquêtes statistiques la mesurent, mais pour qualifier une visée interprétative, une définition de situation, un système de croyances. C'est une manière de dire le chômage, qui s'appuie sur quelques caractéristiques saillantes : impossibilité ou grande difficulté à envisager un avenir qui semble bouché ; sentiment d'impuissance face aux accidents de parcours qui ont provoqué la dégradation des conditions d'existence et la perte ou l'éviction de l'emploi ; définition négative d'une situation subie à laquelle il semble impossible d'échapper. Dès lors, la recherche d'emploi est vécue comme une succession d'échecs et paraît être une activité vaine, sans espoir.

L'envahissement de l'expérience du chômage par le découragement se retrouve dans un nombre important de discours issus des trois corpus, correspondant à un peu plus de 20 % de chacun (une quinzaine d'entretiens pour Paris, une douzaine pour São Paulo, une quinzaine pour Tokyo). Cette catégorisation fait écho aux enseignements des enquêtes sociologiques les plus anciennes — dégagés dès les années 1930 et largement développés depuis — qui soulignent combien le

⁹ La constitution d'une sorte de dictionnaire trilingue qui permettrait de passer d'une langue à l'autre, et, ce faisant, de rapprocher des entretiens organisés autour des mêmes termes, est une impasse, même si la traduction des termes clés d'un domaine peut être une aide, en quelque sorte contextuelle (Jobert et al., 1995). Nous avons plutôt pratiqué des traductions révisables et révisées, en reprenant à notre compte les analyses sur les indéterminations de la traduction (Quine, 1960). La comparaison compréhensive est un exercice de traduction continue et toujours provisoire. C'est aussi une activité collective, qui s'est appuyée sur des négociations au sein de l'équipe de recherche, afin d'aboutir à un résultat raisonnable.

Tableau 3
Implications de trois significations typiques du chômage.

	Compétition	Découragement	Débrouillardise
Implications sur la situation présente	Recherche d'emploi Épreuves à surmonter	Impuissance Échecs inéluctables	Activités multiples Occasions à saisir
Implications sur les actions engagées	Prévision, progression, planification	Renoncement, déprime, abandon	Adaptation, bricolage, survie
Implications sur les projections d'avenir	Anticipation d'un avenir prévisible ou programmé	Avenir redouté associé à un refuge dans le passé	Incertitude de l'avenir et investissement dans le présent

chômage signifie chute de statut, sentiment d'humiliation, déchéance sociale, retrait de toute participation à la vie collective (Lazarsfeld et al., 1981 ; Ledrut, 1966). En ce sens, elle dessine une expérience qui a pu être considérée comme typique de la condition de chômeur, comme la vérité objective de cette condition (Schnapper, 1981). On peut dès lors aisément concevoir que le découragement semble être une constante, bien présente dans chacun des trois corpus d'entretiens. Cette signification se situe à grande distance de la définition officielle, statistique ou institutionnelle, qui fait de la recherche d'emploi le cœur du chômage. Elle en représente une forme inversée, en creux, et par-là même en est une traduction : elle symbolise l'intériorisation du programme normatif et l'impossibilité de s'y conformer. Et elle apparaît comme une référence générale, internationale sinon universelle, pour l'attribution de sens explicite à l'expérience du chômage. Mais ce n'est qu'une signification parmi d'autres, une composante d'un univers de référence plus diversifié. En effet, d'autres significations ont été dégagées, telles la compétition ou la débrouillardise (Tableau 3), qui combinent des manières différentes d'interpréter la privation d'emploi, de concevoir des réponses au chômage, de formuler des projections d'avenir.

2.2. Calibrer les proximités et distances

Au-delà de ces quelques exemples, les significations du chômage repérées dans les récits biographiques forment un ensemble touffu, rétif à la distribution dans une typologie, résistant au classement autour de quelques attracteurs. La démarche typologique est apparue peu adéquate à nos objectifs comparatifs qui supposaient de préserver le plus possible l'hétérogénéité de chacun des corpus, afin que l'identification d'éventuelles catégories transversales ne résulte pas d'une réduction drastique de la complexité de ces significations, ni n'apparaisse comme un artefact produit par leur agrégation autour de quelques références typiques. La démarche typologique, qui agrège des unités de sens empiriques autour d'attracteurs dissociés avec netteté et rendus étanches les uns aux autres, procède d'une différenciation qui valorise peu les continuités et variations de sens. De plus, les significations dégagées par notre analyse ne forment pas des ensembles suffisamment uniformes et disjoints pour laisser émerger une typologie. Sans doute la démarche comparative n'y est-elle pas étrangère, puisqu'elle accentue l'hétérogénéité des corpus langagiers (par le plurilinguisme) et accroît les difficultés de compréhension des discours (participant de sociétés très différentes).

Aussi, plutôt que de tenter d'explicitier des schèmes de signification isolés et assimilables à des types, nous avons entrepris de montrer l'hétérogénéité des discours indigènes, de rendre compte de leurs nuances, et d'identifier les principes organisant leur variété. La perspective consiste alors moins à définir des points de fixation de sens qu'à retracer les articulations des significations attribuées au chômage, et à dessiner une zone de circulation intégrant l'ensemble dans une

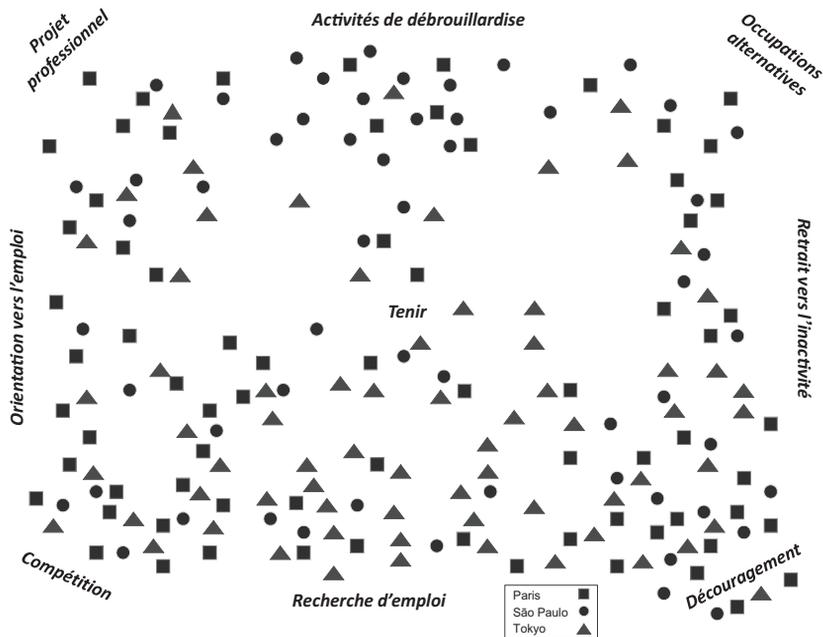


Schéma 1. Cartographie des positions de l'ensemble des entretiens.

carte structurée. Pour ce faire, nous avons exploré les variations des significations typiques préalablement dégagées, avec l'objectif de les décrire en extension, et ainsi d'identifier des dégradations, des combinaisons, des points de contact, autrement dit des catégories frontières. Cela conduit à dessiner des pôles de significations, que nous avons cherché à articuler et à situer les uns par rapport aux autres, dans un double mouvement d'organisation du matériau et de théorisation progressive. Ces opérations itératives permettaient aussi de prendre peu à peu en compte la totalité des entretiens. Une carte de significations a ainsi été dessinée, par essais et corrections, qui permet de situer chaque entretien, non dans un type étanche, mais dans une zone de la carte, caractérisée par la modulation, la continuité, la polysémie et la circulation des définitions de situation¹⁰. La carte finalement obtenue (Schéma 1) est structurée par deux dimensions, organisant chacune une graduation des rapports au chômage : d'une part, selon les manières de remplir ce temps de privation, de manque, d'inoccupation ; et d'autre part, selon les manières d'en anticiper la sortie et l'issue.

¹⁰ Les coordonnées de chaque entretien sont pour partie approximatives pour des raisons méthodologiques et théoriques développées ailleurs (Demazière et al., 2013). La carte de significations n'est pas le résultat d'un algorithme mathématique, à l'image d'un plan factoriel par exemple, mais le produit d'une élaboration analytique progressive opérant par intégration d'un nombre croissant d'entretiens. Elle vise à mettre l'accent sur la circulation, la conversion, la dynamique, l'hétérogénéité ou l'ambivalence des manières d'interpréter la condition de chômeur. En ce sens, la carte figure un espace continu et chaque discours individuel collecté par entretien pourrait être figuré comme une tâche occupant une certaine surface — variable selon les cas — dans cet espace. La lisibilité nous a conduit à opérer un autre choix de représentation, chaque entretien étant réduit à un point, dont la position nous semble traduire la signification dominante, et la plus affirmée. Pour cela, nous avons été attentifs non seulement aux catégories lexicales utilisées, mais aussi aux évaluations énonciatives exprimant des valorisations différentielles, et aux formes discursives d'appropriation des énoncés (conditionnalités, chances de réalisation, conditions de possibilité, etc.). Situer chaque entretien en un point fixe de la carte est une réduction nécessaire à la représentation graphique, qui permet par ailleurs de considérer comme un acquis théorique, et non comme une approximation méthodologique, le caractère (légèrement) flottant du positionnement de chaque entretien.

La première dimension (l'axe vertical de la carte) indique que certains entretiens sont organisés comme des récits de débrouillardise. Le chômage est alors inclus, voire dissous, dans un ensemble de stratégies et d'activités qui le débordent et qui en font une composante secondaire de la situation. À l'opposé, d'autres entretiens développent des récits structurés autour de la recherche d'emploi et focalisés sur cette quête. Le chômage est alors raconté comme un manque et une privation d'emploi, et il devient une composante envahissante de la situation. La tension entre récits de débrouillardise et récits de recherche d'emploi se décline dans le spectre des projections d'avenir (qui organise l'axe horizontal de la carte). Quand l'emploi est la visée structurante, la tension oppose la réinterprétation des activités en projet professionnel d'une part, et l'engagement rationalisé et compétent dans la compétition pour les emplois d'autre part. Quand le retrait vers l'inactivité est l'attracteur, cette tension oppose la transformation des activités en occupations moins vitales et l'installation dans des alternatives signifiant le renoncement à l'emploi d'une part, la routinisation et la perte de sens de la recherche d'emploi sous le poids de l'accumulation des échecs et l'enfermement dans le découragement d'autre part. Dans la zone intermédiaire, cette tension se caractérise par un mélange, ou une alternance, de poursuite d'activités et d'engagement dans la recherche d'emploi qui marque une incertitude persistante sur les perspectives d'avenir tournées à la fois vers l'emploi et vers l'inactivité, dans une sorte d'attentisme ou d'indétermination relative.

Sur la seconde dimension, certains entretiens semblent organisés comme des récits d'accès à l'emploi, l'obtention d'une position professionnelle focalisant les conduites. Le chômage apparaît alors comme une forme de présence sur le marché du travail, et il est tendu vers la restauration d'une situation professionnelle. D'autres entretiens ressemblent à des récits de retrait vers l'inactivité : ils sont orientés vers la quête d'une situation alternative et supportable permettant d'échapper définitivement ou temporairement à une condition de plus en plus pénible et difficile. Dans ce cas, le chômage est défini comme une position d'attente, une antichambre de situations non professionnelles. L'épaisseur de la tension entre récits d'emploi et récits d'inactivité est également faite de l'empilement de leurs déclinaisons dans les conduites quotidiennes. Du côté de la débrouillardise, elle oppose les stratégies de poursuite d'un projet à visée professionnelle — dont la mise en œuvre s'avère souvent incertaine — et le développement d'activités alternatives destinées à procurer une utilité sociale articulée avec l'anticipation de statuts protecteurs. Du côté de la recherche d'emploi, elle oppose les stratégies d'engagement dans la compétition pour les emplois et les projections de plans de carrière d'une part, l'enfoncement dans le découragement et l'impuissance conduisant à une marginalisation dépourvue de toute protection d'autre part. La partie médiane de ces tensions, c'est-à-dire les activités situées entre projet professionnel et occupations alternatives, et la recherche d'emploi située entre compétition et découragement, est associée à une incertitude particulièrement grande : il s'agit de positions plus ambivalentes qui peuvent préparer à l'emploi ou au retrait.

Les 199 entretiens ont été positionnés sur la carte, ce qui indique que les interprétations du chômage sont, dans chacun des territoires comparés, intelligibles avec les mêmes catégories d'analyse. Autrement dit, aussi différents que soient ces territoires, ils ont en commun un même univers de référence. Celui-ci porte l'empreinte d'une norme générale et internationale du chômage, puisqu'une majorité des récits d'expérience se situent dans la partie inférieure de la carte, là où les significations s'organisent autour de la recherche d'emploi, cœur des catégorisations officielles. Mais cette norme n'est pas assez prégnante pour piloter toutes les définitions de situation, puisque la dispersion des entretiens dans les autres zones de la carte est le signe de la grande variété des interprétations du chômage.

3. Des modèles normatifs nationaux

Si elles sont inscrites sur une carte commune, les significations du chômage varient-elles selon les métropoles étudiées ? La comparaison de la distribution de chacun des trois échantillons dans le même espace de significations permet de dégager de fortes spécificités. Et l'analyse approfondie des entretiens par aire métropolitaine conduit à interpréter ces différences en termes de modèles normatifs nationaux (ou régionaux).

3.1. *Insertion encadrée et plurinormativité (Paris)*

Les entretiens réalisés en région parisienne se répartissent en deux nuages principaux : le plus important est proche du pôle de l'orientation vers l'emploi, et l'autre est situé du côté du retrait vers l'inactivité (Schéma 2). Cette polarisation ne doit pas être considérée comme une incohérence : il s'agit de comprendre comment les caractéristiques des récits biographiques sont reliées à des normativités propres au contexte, et en l'espèce, à un mode de gestion relativement institutionnalisé et consistant du chômage.

Du côté de l'orientation vers l'emploi, les définitions de situation sont très éclatées : valorisation d'une recherche d'emploi agencée autour d'un référentiel de la compétition, argumentation d'un projet professionnel dont la réalisation permettra l'accès à l'emploi, explicitation de cheminements variés passant par des phases de formation, d'accompagnement, de conseil, etc. Le point commun est que les liens du chômage et de l'emploi sont resserrés par l'appui de politiques publiques orientées vers les chômeurs, et une forte institutionnalisation du chômage. Ce faisant, c'est l'expérience du chômage elle-même qui est encadrée et balisée. D'abord parce que celle-ci devient une expérience partagée, qui fait l'objet de discours et d'actions publics, et qui, par là même, n'est pas renvoyée à la seule responsabilité individuelle. Ensuite parce que les institutions et dispositifs spécialisés sont des vecteurs d'exigences normatives qui pèsent sur les chômeurs. Enfin, parce que la codification de protocoles de recherche d'emploi, et leur diffusion en direction des chômeurs à travers de multiples stages de formation, modèlent les conduites individuelles.

De manière complémentaire, cette institutionnalisation fonctionne aussi selon une logique sélective qui éloigne certains chômeurs du marché du travail, plus ou moins fermement, qui déconnecte le chômage de l'emploi et oriente les expériences vers l'inactivité. Ici encore ce processus est institutionnalisé, dans la mesure où il s'appuie sur une offre de statuts alternatifs. Ainsi, les plus âgés peuvent envisager de se projeter dans le temps de la retraite, voire d'accéder à des mesures d'âge qui entretiennent cette définition de situation. Les plus fragiles peuvent tenter d'entrer dans des dispositifs catégoriels et protecteurs réservés à des populations définies par des handicaps de santé ou des difficultés sociales aiguës. D'autres encore peuvent envisager d'investir des positions particulières, assorties de degrés minimum de reconnaissance sociale (femme au foyer et mère de famille, militant également).

Il existe donc de multiples manières socialement encadrées, sinon légitimes, de vivre et de dire l'expérience du chômage, d'interpréter cette condition, d'anticiper sa sortie. En ce sens, même si le modèle juridique du demandeur d'emploi constitue une référence puissante, bien visible dans les poids respectifs de la compétition pour l'emploi ou du découragement, il n'est pas une référence exclusive. L'expérience du chômage s'apparente, sauf dans le cas du découragement qui s'écarte des cadrages statutaires, à une insertion encadrée dans des statuts fortement différenciés. Elle paraît prise dans une pluralité de normes, au sein desquelles l'accompagnement vers l'emploi comme la recherche d'emploi sont dominantes, tandis que le retrait vers l'inactivité et la quête

de statuts alternatifs sont secondaires. Quant aux pratiques de débrouillardise, elles demeurent marginales et extérieures à cette plurinormativité même si, dans certains cas, elles évoluent vers un retrait organisé autour d'occupations alternatives ou vers la préparation d'un projet professionnel préfigurant une prise d'emploi. Si certains chômeurs développent de telles activités de débrouillardise, celles-ci ne font guère référence pour donner sens au chômage.

3.2. *Débrouillardise organisée et alternormativité (São Paulo)*

La distribution des entretiens réalisés dans la métropole de São Paulo est dispersée, mais elle traduit la force d'attraction de la débrouillardise (Schéma 3). L'expérience du chômage semble donc spécifiquement marquée par la poursuite d'activités variées au statut fluctuant ou incertain. Par contraste, la recherche d'emploi est nettement plus marginale en tant que réservoir de significations pertinentes. Si ces particularités sont l'expression de récits biographiques, elles sont aussi la trace des formes de codification et de catégorisation des statuts et des activités, et des modalités de gestion de la privation de travail.

Le poids de la débrouillardise traduit le caractère limité des régulations juridiques, tant de l'emploi que du chômage ou de l'inactivité. D'abord, les formes de travail s'épuisent moins dans l'emploi que dans les deux autres contextes régionaux : le travail rémunéré couvre un large spectre allant de l'emploi formel et statutaire, à des activités plus informelles et incertaines (embauches non déclarées dans l'industrie et le commerce, vente dans la rue, formes de sous-traitance, entreprenariat officieux, coups de mains, etc.). Dès lors, nombre de chômeurs, en particulier ceux qui n'ont pas été durablement inscrits dans un emploi dûment enregistré (*carteira de trabalho*), considèrent l'emploi comme une entité restrictive par rapport à la variété des situations permettant d'obtenir des revenus en échange d'un travail. Les activités rémunératrices, même si c'est à des niveaux très variables, représentent pour bon nombre un objectif plus accessible ou plus pertinent que l'emploi pour répondre au chômage.

La recherche d'emploi, entendue classiquement comme prospection d'offres d'emploi, ne fait référence que pour des chômeurs qui ont connu de longues périodes d'emploi formel. De façon plus générale, elle se confond avec la quête d'une activité source d'un petit revenu, et la débrouillardise. Le poids très marginal des retraits vers l'inactivité s'explique aussi par la faible codification de cette condition : même la retraite, définie comme un statut permettant de vivre et de s'installer définitivement dans l'inactivité, n'est pas un horizon pertinent car la pension qui y est associée se réduit souvent à un faible apport monétaire permettant juste de compléter les rétributions issues d'activités de débrouillardise. Dès lors, cette pension ne constitue pas une ressource assez solide pour donner un sens à l'expérience qui permette d'échapper au chômage. Les systèmes de redistribution et de protection sociale ne sont guère configurés pour aménager des statuts d'inactivité protégée au nom d'incapacités, temporaires ou définitives, de travailler.

La protection contre les conséquences du chômage se fonde sur des réseaux de proximité, faits de liens d'allégeance, d'obligation, de réciprocité, de servitude aussi, qui drainent des ressources favorisant la participation à des activités au statut incertain mais à la dimension économique et monétaire affirmée. S'il existe bien, dans le cas de São Paulo, une pluralité de manières de dire l'expérience du chômage, l'une d'elles domine, et constitue une norme de fait : la pratique d'activités de débrouillardise organisée par des liens relationnels. Par rapport à la norme juridique de la recherche d'emploi, elle constitue moins une déviance ou une transgression qu'une autre normativité, inversée, que nous pouvons appeler alternormativité. Cette norme pratique s'appuie sur un mode de gestion spécifique de l'absence de travail, et de revenu, encadrée dans des relations sociales. À la différence de la gestion institutionnalisée repérée sur le terrain francilien, on observe

ici une gestion socialisée car distribuée au sein de groupes et réseaux diversifiés. La situation japonaise est encore différente.

3.3. Responsabilité personnelle et hypernormativité (Tokyo)

La distribution des entretiens réalisés dans la région de Tokyo est fortement déséquilibrée, puisque leur quasi-totalité se situe dans la moitié inférieure du schéma : ils sont éloignés du pôle des activités de débrouillardise et répartis sur l'ensemble du continuum déclinant les formes de recherche d'emploi, depuis la compétition jusqu'au découragement (Schéma 4).

La recherche d'emploi paraît très prégnante et constitue l'horizon de référence d'une grande majorité des chômeurs japonais, ce qui traduit les manières dont la condition de chômeur est codifiée, reconnue, encadrée.

L'expérience du chômage est définie en référence à la recherche d'emploi, une recherche d'emploi activiste ou agressive dans certains cas, hésitante et mal assurée dans d'autres, rongée par le doute et le découragement dans d'autres encore. Ici, les normes de la projection dans un emploi et de recherche d'emploi forment un cadre contraignant pour les chômeurs, qui limite singulièrement leurs possibilités d'interprétation et de réinterprétation de leur situation. Ce modèle normatif est durci par la faiblesse de la prise en charge collective du chômage : les accompagnements publics sont peu développés et dévalués, les réseaux relationnels sont peu sollicités et suscitent réticence et embarras en raison des dépendances qu'ils génèrent. Dès lors, une large part des chômeurs sont laissés à eux-mêmes pour affronter le chômage. Certes, ils ne sont pas totalement coupés de dispositifs publics, de supports réticulaires, de solidarités élargies, et de soutiens familiaux, mais ces accompagnements du chômage n'effacent pas la signification référentielle du chômage, selon laquelle cette épreuve doit être surmontée par une mobilisation personnelle, seule à même d'amener le succès dans la concurrence sur le marché du travail.

De plus, les interprétations alternatives semblent marginales, sinon illégitimes. Ainsi, le faible poids de la débrouillardise résulte sans nul doute de la force des cadrages statutaires. Tout se passe comme si les situations étaient codifiées de manière suffisamment formelle et rigide pour rendre difficile, voire interdire, le bricolage de situations intermédiaires par les individus confrontés au chômage. Cela ne signifie pas que l'économie officieuse n'existe pas, mais du moins, elle ne constitue pas une référence suffisamment légitime pour fournir les ingrédients d'une interprétation subjective du chômage qui pourrait être énoncée lors d'un entretien de recherche (les seuls cas où des chômeurs japonais ont argumenté leur engagement dans des activités qui les détournaient de la recherche d'emploi sont, de fait, circonscrits à des obligations liées à leur insertion dans des communautés locales). Quant aux retraits vers l'inactivité, l'énonciation de ce type d'appropriation du chômage est systématiquement adossée à des statuts alternatifs (retraite), et à la légitimité sociale de l'énonciateur à y inscrire sa situation (en raison notamment d'une division établie du travail entre les sexes).

Il existe donc une manière dominante d'interpréter l'expérience du chômage, consistant à la situer dans le cadre de la recherche d'emploi. Certes, les définitions de situation exprimées lors des entretiens sont des traductions plus ou moins accomplies de ce modèle. Mais celui-ci constitue bien une norme de référence ayant une forte influence, une hyper-normativité. De plus, celle-ci relaie et soutient un rapport spécifique à la condition de chômeur, marquée par la dévalorisation, mais aussi et surtout par un principe d'internalisation selon lequel ce sont les individus concernés qui sont responsables de leur sort et de leur avenir. Cette norme de la responsabilité personnelle contribue à isoler les chômeurs des institutions publiques et des réseaux relationnels. Dans cette

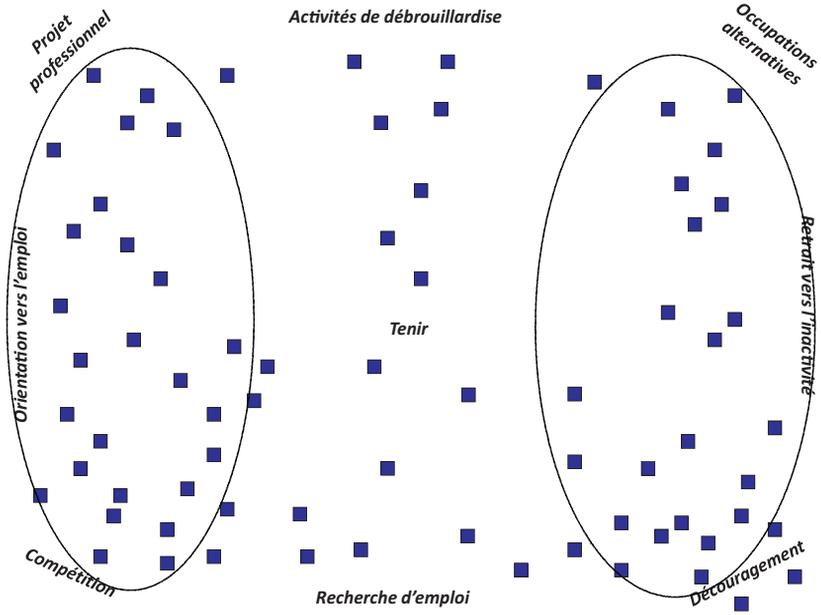


Schéma 2. Cartographie des entretiens à Paris.

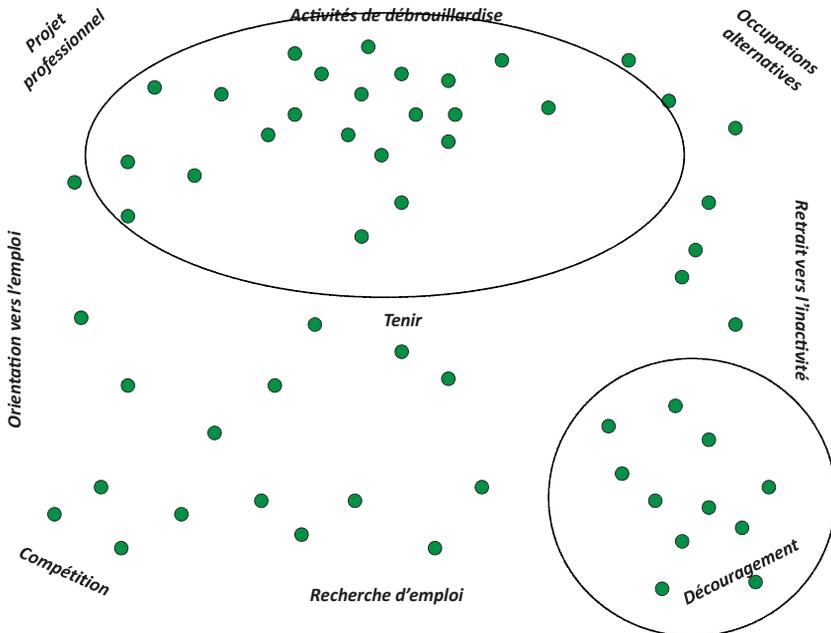


Schéma 3. Cartographie des entretiens à São Paulo.

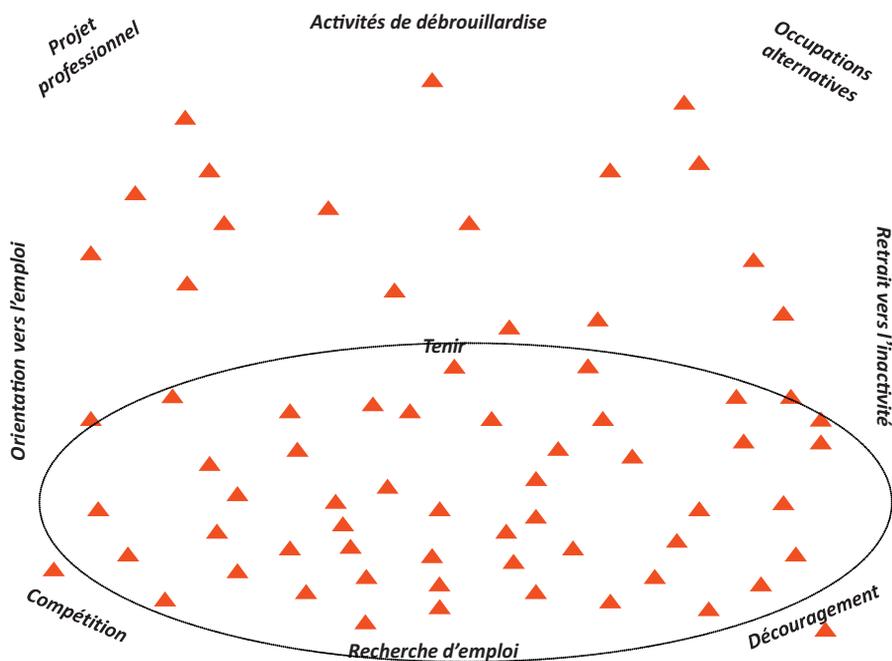


Schéma 4. Cartographie des entretiens à Tokyo.

mesure, et par contraste avec les deux autres contextes, la gestion du chômage paraît internalisée à Tokyo, et non pas institutionnalisée (Paris) ou socialisée (São Paulo).

Nous avons donc pu repérer des écarts sensibles dans les distributions des interprétations du chômage dans les trois régions analysées : l'insertion encadrée domine à Paris, la débrouillardise organisée l'emporte à São Paulo, la responsabilité personnelle prévaut à Tokyo. Les différences entre ces trois contextes sont considérables, même si elles s'inscrivent dans le même schéma d'intelligibilité. À chaque espace correspond un cadre normatif spécifique, qui délimite la condition de chômeur, circonscrit les définitions de situation subjectivement pertinentes et socialement dicibles. La force de ces normativités se décline de manière différenciée selon les contextes : à Tokyo, le poids des normes paraît plus prégnant et laisse peu de place à une hétérogénéité des définitions de situation (hyper-normativité) ; à Paris, les normes sont relayées par des institutions concrètes qui accompagnent et encadrent les chômeurs, et ceux-ci peuvent se situer par rapport à une offre statutaire large et diversifiée (plurnormativité) ; à São Paulo, les normes de conduites sont moins le produit d'institutions formelles et codifiées que le résultat de régulations collectives et réticulaires du chômage, qui alimentent une interprétation du chômage fondée sur la relativisation de la recherche d'emploi (alternormativité). Ces trois catégorisations font référence mais n'épuisent pas les interprétations du chômage pour autant. Elles peuvent pourtant être considérées comme des modèles (nationaux) dans la mesure où elles ne sont pas des gradients d'intensité, ou de force, de la norme internationale de la recherche d'emploi, mais en sont des contextualisations, qui rendent compte des expériences biographiques et des logiques subjectives associées, tout en étant l'expression des institutions et des cadrages normatifs. La notion de modèle utilisée ici ne présuppose pas une homogénéisation ou une uniformisation des définitions de situation, et il faut aussi rendre compte des variations internes à chaque contexte, à chaque corpus d'entretiens (Schémas 2-4).

4. Des homologues sociaux transnationales

Les modèles dégagés sont des références subjectives et normatives, individuelles et collectives. Mais ils n'épuisent pas la palette des expériences du chômage car une part significative, variable selon les contextes, des interprétations du chômage s'écarte de leur orbite. Il est donc nécessaire d'approfondir l'analyse afin de tenter de saisir l'économie générale de ces variations. Car la comparaison internationale ne doit pas faire oublier d'autres différenciations : on pense aux échelles infranationales de plus en plus souvent prises en compte mais aussi à des processus transnationaux, c'est-à-dire qui traversent les frontières, sans forcément les effacer, et opèrent dans une multiplicité de pays. Cette piste peut être suivie en mobilisant dans l'analyse les caractéristiques sociales des chômeurs, qui ont été différenciées et contrôlées par la stratégie d'échantillonnage en groupes-cibles. Ces derniers ont été constitués à partir de combinaisons de propriétés sociales rendant compte de positions différenciées sur le marché du travail, de places dans les systèmes de parenté, de parcours professionnels¹¹. Ils permettent d'intégrer un autre niveau de comparaison, relatif aux inégalités dans l'expérience du chômage, son interprétation et sa catégorisation : le groupe des mères a été constitué comme une condensation des différenciations selon le sexe ; celui des jeunes permet de saisir des différentiels de position en fonction de l'âge ; ceux des ouvriers et des cadres renvoient à des positions hiérarchisées dans la division du travail. L'analyse comparative peut ainsi articuler aux niveaux international et national celui des rapports sociaux (de sexe, d'âge, de classe), à partir du repérage d'homologies sociales transnationales.

Une vue d'ensemble des variations sociales des significations du chômage peut être brossée en faisant figurer dans la carte précédemment tracée les appartenances individuelles aux quatre groupes-cibles (Schémas 5–8). Que l'on considère l'un ou l'autre des groupes-cibles (cadres, ouvriers, mères, jeunes), la distribution sur la carte est largement étalée, et jamais confinée dans l'un ou l'autre des sous-espaces. Aussi la variété des interprétations du chômage est-elle constante, transversale aux appartenances sociales. Pourtant, la distribution varie nettement en fonction des groupes-cibles : les cadres sont plus fortement orientés vers l'emploi que les ouvriers, qui eux sont davantage marqués par le découragement, les mères sont plus nombreuses du côté de l'inactivité, à l'inverse des jeunes, etc. Les parcours biographiques des chômeurs contribuent donc, aussi, à la catégorisation de l'expérience du chômage, mais dans quelle mesure les différenciations qui en résultent sont-elles indépendantes des contextes ou sont-elles articulées aux normativités caractéristiques de chaque territoire ?

Les discours des chômeurs du groupe des mères occupent des positions spécifiques sur la carte, et sont systématiquement plus nombreux du côté du retrait de l'activité. Ces logiques de retrait sont ambiguës et ambivalentes, puisqu'elles se déploient au sein de la condition de

¹¹ Les quatre groupes-cibles ont été constitués autour de faisceaux de caractéristiques devant permettre d'approcher ces processus indissolublement subjectifs, institutionnels et relationnels. Ils renvoient chacun à des figures sociales, plus ou moins endossées par les individus qui y sont rattachés. Ainsi, le groupe des ouvriers renvoie à la figure de l'adulte dont la vie s'inscrit pleinement dans l'activité professionnelle, à celle masculine du chef de ménage chargé de responsabilités familiales, et à celle du travailleur régulier dont le parcours est déstabilisé par le chômage. Le groupe des mères renvoie à la figure des femmes qui combinent rôle familial et rôle professionnel, à celle des travailleuses au parcours discontinu et difficile du fait de ces arbitrages, mais aussi à celle du retour sur le marché du travail comme cause du chômage. Le groupe des jeunes renvoie à la figure des entrants dans l'âge adulte et des incertitudes spécifiques associées à cette étape de la vie, à celle des prétendants à l'emploi dotés de faibles diplômes et confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. Le groupe des cadres renvoie à la figure des adultes enracinés dans la vie professionnelle, à celle des couches moyennes intégrées et bénéficiant de conditions de vie relativement confortables et à celle des promus ayant connu une certaine réussite dans leur carrière jusqu'à une interruption imprévue.

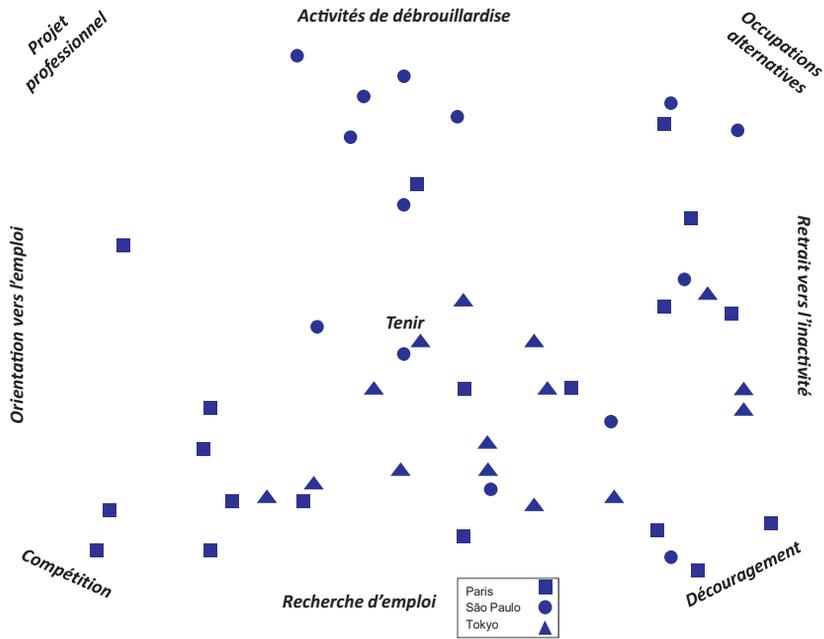


Schéma 5. Cartographie du groupe-cible des mères sur les trois contextes métropolitains.

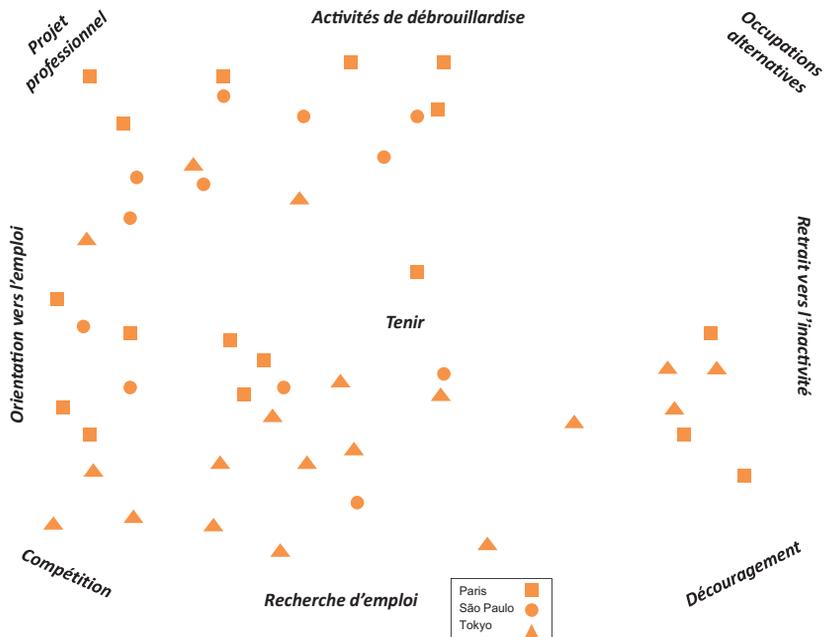


Schéma 6. Cartographie du groupe-cible des ouvriers sur les trois contextes métropolitains.

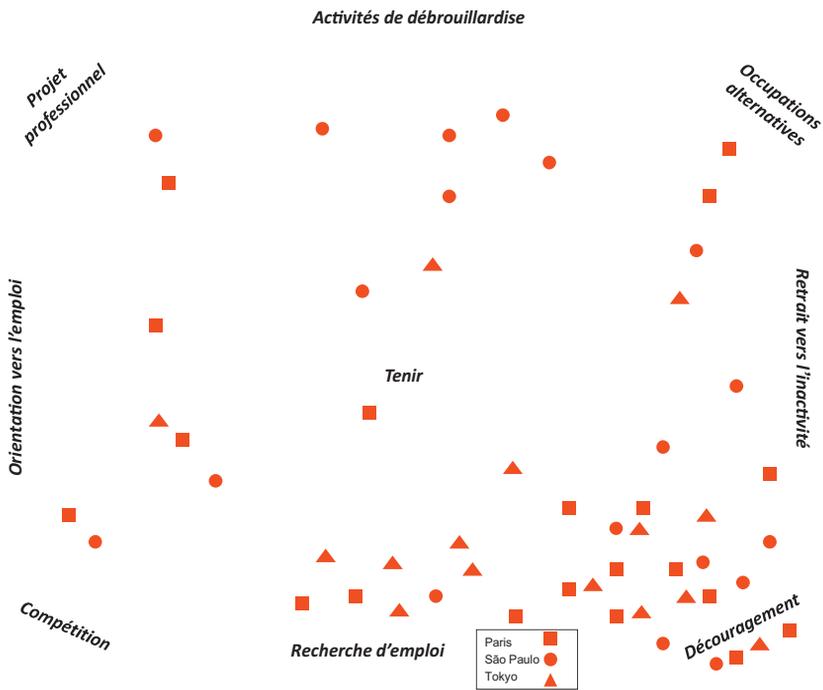


Schéma 7. Cartographie du groupe-cible des jeunes sur les trois contextes métropolitains.

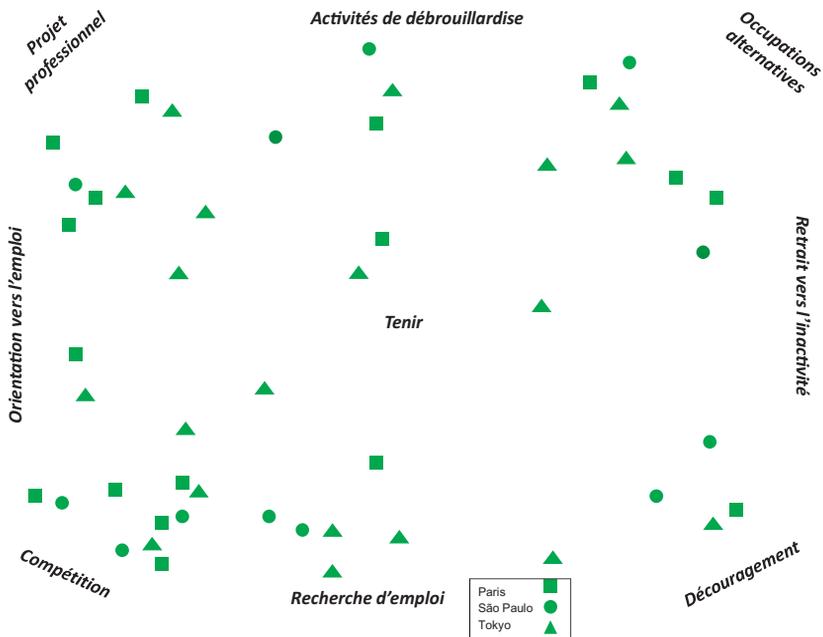


Schéma 8. Cartographie du groupe-cible des cadres sur les trois contextes métropolitains.

chômeur, qu'elles modulent. Résultant d'une double inscription, dans l'activité professionnelle et dans l'univers domestique, ces interprétations manifestent moins une volonté de retrait que des accommodements entre les difficultés du retour à l'emploi et les contraintes de rôles familiaux, des compromis résultant de la division sexuelle du travail. Elles ne trouvent d'ailleurs guère à s'inscrire dans des statuts solides et protecteurs qui supporteraient un renoncement à l'emploi et un retrait du chômage. Aussi, le glissement vers le découragement et l'enfermement dans un chômage sans issue menacent. Ces spécificités des rapports au chômage des mères sont modulées selon les contextes. Elles sont plus affirmées à Tokyo où la combinaison d'un engagement professionnel et de la responsabilité de l'éducation de jeunes enfants est difficile, pesant lourdement sur les interprétations du chômage. La situation en région parisienne est assez proche, même si les interprétations du chômage sont plus diversifiées, notamment en direction de perspectives de repli alternatif appuyées sur des statuts protecteurs. Dans ces deux contextes, les mères qui se différencient le plus nettement des logiques, hétérogènes, de retrait, et qui revendiquent des mobilisations dans la recherche d'emploi, sont aussi celles qui ont des caractéristiques proches des cadres (en termes de formation et de passé professionnel), comme si ces propriétés sociales atténuent le poids des rapports sociaux de sexe. Enfin, les spécificités des mères sont atténuées à São Paulo où une bonne part d'entre elles produisent aussi des interprétations du chômage appuyées sur l'engagement dans des activités productives informelles, renforçant le poids de l'expérience biographique de référence.

Les chômeurs du groupe des jeunes argumentent des récits qui les situent massivement du côté de l'emploi, et les écartent du découragement comme du retrait vers l'inactivité (à l'exception de jeunes filles en attente de maternité ou ayant des enfants en bas âge qui se rapprochent ainsi du profil des mères). Globalement, le chômage est raconté par les jeunes comme une anticipation de l'emploi, qui passe par des investissements différents : recherche d'emploi active et calibrée, poursuite d'un projet professionnel plus ou moins concret, exercice d'activité rémunérée plus ou moins licites et convertibles en emploi officiel, suivi de stages de formation, etc. Cette proximité avec l'emploi, subjectivement vécue, est soutenue par des normes et institutions qui sont différentes selon les pays, mais qui contribuent à un cadrage des expériences biographiques. En région parisienne, la variété des politiques publiques visant l'insertion des jeunes et le développement de formes d'emploi fragiles ou intermittentes aménagent des statuts intermédiaires entre le chômage et l'emploi. Ces situations sont interprétées et appropriées de manière variable, mais elles tendent à placer les jeunes à proximité du statut salarial, et soutiennent et encadrent les expériences juvéniles du chômage. À Tokyo, certaines formes atypiques d'emploi sont également ciblées sur les jeunes et favorisent les circulations, à double sens, entre le chômage et l'emploi. Les jeunes sont ainsi bien présents sur le marché du travail et dans l'activité de recherche d'emploi, mais la faiblesse de l'accompagnement public peut fragiliser leurs engagements professionnels, notamment pour les filles. À São Paulo, les activités informelles procurant des revenus variables ont un rôle d'attracteur spécifique, qui soutient des définitions de situation mêlant participation à la solidarité familiale, intérêt économique de l'activité pratiquée et projection vers des emplois plus officiels ou rémunérateurs.

Les distributions des discours de cadres d'une part et d'ouvriers d'autre part sont particulièrement contrastées, et cela dans les trois contextes. Pour les ouvriers, l'expérience du chômage se situe dans un espace borné par la recherche d'emploi et le découragement, c'est-à-dire dans une zone où la signification du chômage risque de se dégrader en une épreuve vide, douloureuse, traumatisante. Cette tendance, très affirmée, traduit un double processus : un éloignement de l'emploi et une menace de marginalisation. Les définitions de situation des cadres se localisent de manière bien différente. Ce sont celles qui sont les plus dispersées, mais dont les deux tiers occupent

des positions proches de celles des jeunes, c'est-à-dire dans l'attraction de l'emploi, avec des variations en fonction des expériences de référence propres à chaque contexte. Ces différences entre ouvriers et cadres traduisent des inégalités d'employabilité et d'attractivité, qui contribuent à façonner l'expérience biographique du chômage. Toutefois, les inégalités sociales jouent en interaction avec les rapports sociaux d'âge, puisque les plus âgés des ouvriers et des cadres tentent de se projeter dans l'inactivité définitive, ou, notamment à Paris, dans les niches de certains statuts protecteurs (mesures d'âge). Les cadres âgés restent plus souvent à l'écart du découragement, car leurs discours s'organisent autour du développement d'occupations alternatives conçues comme des ressources pour effacer la difficulté à retrouver un emploi.

5. Configurations du chômage

La comparaison compréhensive présentée informe les transformations contemporaines du chômage en élucidant les significations investies par ceux qui le vivent. Il apparaît que ces significations, indigènes, sont décalées par rapport à la codification — statistique et juridique — du chômage adossée à la norme de la recherche d'emploi. Pourtant, leur hétérogénéité n'implique nullement leur émiettement ou leur dilution dans les singularités biographiques individuelles. Car la comparaison internationale des manières dont le chômage est raconté, interprété et approprié met en évidence l'emboîtement de plusieurs niveaux de catégorisation : international avec le partage d'un univers de référence commun qui les inscrit dans une même carte de significations ; national avec l'affirmation de modèles normatifs qui délimitent la condition de chômeur de manière spécifique à chaque territoire ; transnational avec l'impact de rapports sociaux qui franchissent les frontières nationales, et opèrent partout selon des modalités assez proches. Ces niveaux d'analyse ont pu être inscrits sur une même carte, qui constitue dès lors une représentation pertinente pour la compréhension des significations du chômage dans leur variété et leurs variations.

Les combinaisons de proximités et de distances qui ont été repérées résultent du croisement de propriétés institutionnelles et normatives (issues des codifications internationale et nationale) et de propriétés sociales et biographiques (issues des rapports sociaux et propres à chaque expérience subjective). Selon les focales d'analyse, les résultats montrent le poids de modèles normatifs, mais sans effacer les marges d'interprétation individuelle, ou bien la force des composantes biographiques, mais sans éliminer les spécificités contextuelles. Nous retrouvons, à partir d'une démarche résolument ancrée dans l'enquête, la théorie de la configuration, souvent citée comme référence générale et lointaine mais finalement peu utilisée et mise en œuvre dans les recherches sociologiques contemporaines (Heinich, 1997). Son schème de base est proche de la comparaison compréhensive présentée ici, puisque la configuration implique « la prise en compte simultanée des structures institutionnelles et de l'expérience vécue qu'ont les individus de ces structures » (Elias, 1985). Différenciées, les composantes institutionnelles et subjectives sont aussi interdépendantes, et les manières dont elles s'articulent ne sont pas uniformes, mais varient selon des schèmes pluriels puisque dépendants des évolutions des dynamiques structurelles et des logiques subjectives.

Le chômage n'est donc pas seulement un statut, codifié juridiquement et normalisé statistiquement. Il n'est pas non plus réductible à une expérience, vécue individuellement et éprouvée subjectivement. Il doit être considéré comme une trame croisant des normativités, variables selon les lieux et les époques, et des subjectivités, variables selon les positions et les parcours. Il est un « filet [...] fait de multiples fils reliés entre eux » (Elias, 1991), des fils normatifs et des fils subjectifs. Et ce filet se déforme, lorsque la position de certains fils se modifie et que les tensions qui structurent l'ensemble se déplacent. Si l'on suit cette perspective, le produit de la comparaison

peut être considéré comme l'identification de configurations du chômage, qui sont à la fois différenciées (selon les trois contextes sociétaux étudiés et selon les propriétés sociales des chômeurs) et inscrites sur une même carte de significations (commune aux trois contextes et articulée aux mêmes rapports sociaux). Des configurations qui sont tout à la fois internationales, nationales et transnationales.

Déclaration d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Références

- Barbier, J.C., Letablier, M.T., 2005. Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales. Peter Lang, Bruxelles.
- Benoit-Guilbot, O., 1987. Les Structures sociales du chômage en France et en Grande-Bretagne. Influences sociétales. *Sociologie du Travail* 29 (2), 219–226.
- Benoit-Guilbot, O., 1989. Quelques réflexions sur l'analyse sociétale : l'exemple des régulations des marchés du travail en France et en Grande-Bretagne. *Sociologie du Travail* 31 (2), 217–225.
- Benoit-Guilbot, O., Gallie, D., 1992. Chômeurs de longue durée. Actes Sud, Arles.
- Castel, R., Fitoussi, J.-P., Freyssinet, J., et Guaino, H., 1997. Chômage : le cas français. La Documentation française, Paris.
- Cézar, M., 1986. Le Chômage et son halo. *Économie et Statistique* 193–194, 77–82.
- Chardon, O., Goux, D., 2003. La Nouvelle Définition européenne du chômage BIT. *Économie et Statistique* 362, 67–83.
- Demazière, D., 2002. Chômeurs âgés et chômeurs trop vieux. Articulation des catégories gestionnaires et interprétatives. *Sociétés Contemporaines* 48 (4), 109–130.
- Demazière, D., 2006. Sociologie des chômeurs. La Découverte, Paris.
- Demazière, D., Dubar, Cl., 2004. Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. Presses de l'Université de Laval, Québec.
- Demazière, D., Guimarães, N.A., Hirata, H., Sugita, K., 2013. Être chômeur à Paris, São Paulo, Tokyo. Une méthode de comparaison internationale. Presses de Sciences Po, Paris.
- Desrosières, A., 2003. Comment fabriquer un espace de commune mesure ? Harmonisation des statistiques et réalisme de leurs usages. In: Lallement, M., Spurk, J. (Eds.), *Stratégies de la comparaison internationale*. CNRS éditions, Paris, pp. 151–166.
- Elias, N., 1985. *La Société de cour*. Flammarion, Paris, Édition originale : Elias, N. 1969. *Die höfische Gesellschaft. Untersuchungen zur Soziologie des Königtums und der höfischen Aristokratie*. Neuwied/Berlin, Luchterhand.
- Elias, N., 1991. *La Société des individus*. Fayard, Paris, Édition originale : Elias, N. 1987. *Die Gesellschaft der Individuen*. Francfort, Suhrkamp Verlag.
- Eloy, J.Y., Vanderpotte, G., 1973. Ambiguïtés des définitions du chômage. *Sociologie du Travail* 15 (3), 293–306.
- Freyssinet, J., 1984. *Le chômage*. La Découverte, Paris.
- Glaser, B., 1978. *Theoretical Sensitivity*. University of California Press, San Francisco.
- Glaser, B., Strauss, A., 1967. *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Aldine, Chicago.
- Goux, D., 2003. Une histoire de l'Enquête emploi. *Économie et Statistique* 362, 41–57.
- Hall, P., 2001. *Global City-Regions in the Twenty-First Century*. In: Scott, A.J. (Ed.), *Regions and the World Economy: the Coming Shape of Global Production, Competition and Public Order*. Oxford University Press, Oxford, pp. 59–77.
- Hegewisch, A., 1998. À mi-chemin entre l'Amérique et l'Europe, les femmes et le chômage en Grande-Bretagne. In: Maruani, M. (Ed.), *Les Nouvelles Frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*. La Découverte-Mage., pp. 234–247.
- Heinich, N., 1997. *La Sociologie de Norbert Elias*. La Découverte, Paris.
- Jean, S., 2000. Emploi : les enseignements de l'expérience néerlandaise. *Économie et Statistique* 332–333, 133–157.
- Jobert, A., Marry, C., Tanguy, L., 1995. *Éducation et travail en Allemagne, Grande-Bretagne, Italie*. Armand Colin, Paris.
- Kase, K., Sugita, K., 2006. *The Unemployed and Unemployment in an International Perspective: Comparative Studies of Japan, France and Brazil*. Tokyo, Université de Tokyo, ISS Research Series.
- Lallement, M., Spurk, J., 2003. *Stratégies de la comparaison internationale*. CNRS éditions, Paris.

- Lazarsfeld, P., Jahoda, M., Zeisel, H., 1981. *Les Chômeurs de Marienthal*. Editions de Minuit, Paris (édition originale: Lazarsfeld, P., Jahoda, M., Zeisel, H., 1933. *Die Arbeitslosen von Marienthal*. Hirzel, Leipzig).
- Ledrut, R., 1966. *Sociologie du chômage*. PUF, Paris.
- Mansfield, M., Salais, R., Whiteside, N., 1994. *Aux sources du chômage, 1880–1914. Une comparaison interdisciplinaire entre la France et la Grande-Bretagne*. Belin, Paris.
- Maruani, M., 2002. *Les Mécomptes du chômage*. Bayard, Paris.
- Paugam, S., et Gallie, D., 2004. L'Expérience du chômage : éléments pour une comparaison européenne. *Revue Suisse de Sociologie* 3, 441–460.
- Puga, D., Venables, A., 1999. Agglomeration and Economic Development: Import Substitution versus Trade Liberalisation. *The Economic Journal* 109 (455), 292–311.
- Quine, W., 1960. *Word and Object*. MIT Press, New York (traduction française : Quine, W., 1978. *Le Mot et la Chose*. Paris, Flammarion).
- Salais, R., Baverez, N., et Reynaud, B., 1986. *L'Invention du chômage. Histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*. PUF, Paris.
- Schnapper, D., 1981. *L'Épreuve du chômage*. Gallimard, Paris (réédition augmentée 1994).
- Scott, A.J., 1998. *Regions and the World Economy: the Coming Shape of Global Production*. In: *Competition and Public Order*. Oxford University Press, Oxford.
- Storper, M., 1997. *Regional Economies as Relational Assets*, Working paper, 46 p.
- Thomas, W.I., 1923. *The Unadjusted Girl, with Cases and Standpoint for Behaviour Analysis*. Little, Brown & Co, Boston.
- Topalov, C., 1994. *Naissance du chômeur 1880–1910*. Albin Michel, Paris.
- Zimmermann, B., 2001. *La Constitution du chômage en Allemagne. Entre professions et territoires*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.